

Image not found or type unknown



Permis de conduire vis de procedure?

Par **fred62223**, le **06/02/2011** à **21:20**

Bonjour,
J'ai eu un accident le 3 octobre à 8h00 j'ai perdu le controle de mon véhicule et je suis rentré dans un pylône électrique. Je me suis garé et je suis rentré chez moi bouleversé j'ai bu de peur de perdre mon permis la gendarmerie a appelé chez moi à 9h30 et je m'y suis rendu à 11h00 ils m'ont fait un contrôle d'éthylotest et j'avais 0.79 d'alcool expiré il m'accuse d'un délit de fuite et d'un excès de vitesse en plus de l'alcool. Est-ce que je risque de perdre mon permis ?? Et combien de temps dois-je attendre ma convocation au tribunal car je n'ai toujours pas de nouvelle ??? le gendarme n'a toujours pas rempli son rapport.
Merci d'avance